

LA GERVAISIENNE

La Lettre d'informations Municipales de Saint-Gervais

Bonjour,

Le but de cette nouvelle feuille volante, baptisée « La Gervaisienne », est de vous informer 'au quotidien' des événements récents de notre commune et des sujets débattus en Conseil Municipal. Nous pensons sortir une édition tous les deux mois en complément de notre journal communal « Le Petit Gervaisien » dont la parution annuelle continue.

Nous espérons que cette nouvelle formule d'information vous plaira !

Monique FAURE

Septembre 2011 : Zoom sur ...

Les travaux sur la route des Monts



Un dégât des eaux en janvier 2011 sur la voirie communale des Monts a entraîné la chaussée sur environ deux mètres.

Les travaux ont consisté à terrasser le talus amont pour disposer d'une plate-forme suffisante pour permettre le drainage des eaux souterraines et la pose d'un enrochement.

Le coût de ces travaux s'élève à 21071 € HT, financés de la façon suivante :

- 5619 € par le CG 38 (contrat territorial),
- 5619 € par le DETR (sécurité liée aux événements climatiques imprévisibles pour le compte de l'état),
- et 9833 € par la commune.

Pierre M.



L'ouverture de Bulle 2 Mômes

Après un an de fonctionnement et de succès sur Notre Dame de L'Osier, Bulle 2 mômes vous accueille maintenant aussi à Saint-Gervais !

Vous avez des enfants de moins de 4 ans ? Venez rencontrer d'autres parents et leurs jeunes enfants tous les jeudis entre 9h15 et 11h15 à l'école maternelle. Vous y trouverez des jeux, des livres et surtout écoute, bonne humeur et convivialité. En bref, tous les ingrédients pour passer un bon moment !

Caroline J.

Un pylône dans le ciel de Saint-Gervais

L'arrivée de la TNT sur le territoire de la commune à l'automne 2010 a permis aux habitants de recevoir les programmes des chaînes numériques qui ont remplacé les chaînes analogiques le 20 septembre dernier. L'Etat ayant ouvert ce secteur à la concurrence l'opérateur historique TDF (ancien ORTF avant 1974) n'est plus seul sur le secteur de la télédiffusion. En effet la société ITAS a été retenue pour la diffusion des programmes en haute définition : TF1 HD, FR2 HD, M6 HD ce qui correspond au multiplex R5. Cette société avait le choix d'installer ses équipements sur le pylône actuel situé aux Travers ou bien de s'arranger avec un particulier sur un terrain privé et de faire élever un pylône avec les autorisations nécessaires (permis de construire et raccordement électrique à ses frais) et c'est ce que la société ITAS a choisi.

Voilà pourquoi Mercredi 7 septembre un hélicoptère a effectué des rotations en fin de journée pour mettre en place le pylône sur son socle de béton.



Les habitants du secteur pourront bientôt recevoir ces programmes à condition de disposer d'une antenne hertzienne (râteau) et d'un téléviseur HD(MPEG4) soit d'un décodeur TNT HD les images seront nettement meilleures et il y a une possibilité de recevoir le son en Dolby Digital 5.1 (home cinéma).

Pierre M.

Photos : Tiphanie MAYOUSSIER

Les brèves du Conseil Municipal - (04/10/2011)

Nous avons, entre autres, traité les sujets suivants :

- Bibliothèque de Saint-Gervais : délibération pour validation des achats et acquisition d'un nouveau logiciel.
- Avenants travaux de l'école.
- Avenant à la convention Mairie/ Agence Postale Communale, pour revalorisation de l'indemnité compensatrice mensuelle au 1er janvier de chaque année.
- Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité - Fixation du coefficient multiplicateur unique.
- Demande de la trésorerie de Fontaine : remises gracieuses pour pénalités de retard.
- Prime d'astreinte de l'agent communal technique.
- Suite favorable à la demande de la FNACA : création d'une place du 19 mars 1962 (Cessez le feu en Algérie) à l'emplacement de la Croix près du bar de la Drevenne.
- Suite au dramatique accident de la D1532, courrier de relance auprès de M. VALLINI, Président du Conseil Général de l'Isère pour l'aménagement du carrefour.

- A noter -

Nous vous rappelons que les séances du Conseil sont publiques et que vous pouvez nous y rejoindre. C'est l'occasion de vous informer, de suivre un dossier.

Vous pouvez également consulter les comptes rendus de réunions sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur notre site :

<http://saint-gervais.sud-gresivaudan.org>

Enfin, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons aux permanences du Maire et des Adjoints.